

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance spéciale du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 février 2007, à 19h00, au bureau de la Ville, 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ABSENCES MOTIVÉES:

Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance spéciale du 15 février 2007, tel que soumis.

7502-A Avis de motion relatif au retrait de la Cour municipale de la Ville de Québec

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Jacques Tessier, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera présenté pour adoption, un règlement autorisant le retrait du territoire la Ville de Lac-Saint-Joseph de la compétence de la Cour municipale de la Ville de Québec.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7502-B Avis de motion relatif à l'adhésion à la Cour municipale de la Ville de St-Raymond

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Guy Jacob, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera présenté pour adoption, un règlement autorisant l'adhésion de la Ville de Lac-Saint-Joseph à l'entente intermunicipale concernant la Cour municipale commune de la Ville de St-Raymond afin d'assujettir son territoire à la compétence de cette Cour.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7502-C Levée de la séance

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 19h15.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire